



## MERIC : un réseau euro-méditerranéen d'aide à la mobilité

■ Pour faciliter la mobilité académique qui s'accroît entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, un nouveau réseau a été créé en décembre 2006, le réseau MERIC (Mediterranean Network of National Information Centres on the Recognition of Qualifications).

■ Prenant appui sur l'expérience du réseau ENIC-NARIC, il réunit tous les États ayant signé la Convention internationale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes, et les États européens riverains de la Méditerranée. Les nouveaux centres MERIC sont situés en Algérie, en Egypte, au Maroc et en Tunisie.

■ Un million d'étudiants sur les deux millions qui sont en mobilité, viennent d'Afrique : 60 % vont vers les pays d'Europe, 20 % vers les États-Unis et l'Afrique et 20 % vers les pays arabes eux-mêmes.

■ Depuis janvier 2005, 28 % des demandes reçues au Département reconnaissance des diplômes du CIEP (Centre ENIC-NARIC France), émanent de trois pays : Algérie, Maroc et Tunisie.



Accompagnement des réformes éducatives dans l'enseignement supérieur, l'enseignement supérieur professionnel court et l'enseignement secondaire

Développement de la langue française : enseignement du français, évaluation et certifications

## Le CIEP, un opérateur français dans le cadre du dialogue euro-méditerranéen

■ ■ ■ Créé en 1945, établissement public national du ministère chargé de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) est un établissement de référence à l'international, dans les domaines de l'éducation et des langues.

Pour mettre en œuvre ses deux missions centrales – valoriser l'expertise française à l'étranger, participer à l'effort d'attractivité de la France et à l'internationalisation de son système éducatif –, le CIEP travaille en relation étroite avec de nombreux partenaires (organismes publics et privés, grands bailleurs de fonds multilatéraux).

Dans le contexte du dialogue euro-méditerranéen, le CIEP intervient dans trois secteurs : en appui à l'enseignement supérieur, dans l'accompagnement des réformes éducatives et dans le développement de la langue française.

Il inscrit son action dans le cadre de la coopération bilatérale et de projets sur financements européens et multilatéraux. Il travaille à des niveaux et selon des modalités d'action différents auprès des décideurs et des institutions éducatives, en mobilisant l'expertise française, pour contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en matière linguistique et éducative ; à l'échelon opérationnel, pour aider à la création de réseaux, à la construction de dispositifs de formation, à l'élaboration d'outils d'évaluation et de pilotage.

Dans tous les cas de figure, l'un des objectifs majeurs est d'identifier et de valoriser l'expertise des pays concernés. Ces actions qui sont conduites en relation avec des partenaires européens et de pays du Sud constituent désormais un des axes prioritaires de l'établissement. ■

### Un des axes prioritaires de l'établissement

## 40 secrétaires généraux d'établissements d'enseignement supérieur algériens en visite d'étude en France

Dans le cadre du renforcement de la coopération universitaire avec l'Algérie, le CIEP a été chargé, en partenariat avec la Conférence des présidents d'université (CPU), l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN) et l'Association des secrétaires généraux de l'enseignement supérieur français, d'organiser une visite d'étude pour les secrétaires généraux des universités et des établissements d'enseignement supérieur algériens (décembre 2007). Le bilan de cette formation pilote permet d'envisager son inscription dans un plan pluriannuel et son adaptation à d'autres pays du bassin méditerranéen.

■ Du point de vue des participants, ce séminaire, qui a permis la création d'une culture commune, a présenté deux points forts : l'apport d'informations nouvelles sur les politiques de l'enseignement supérieur et les visites d'études sur le terrain. Les thématiques proposées pour ces visites – contrôle de gestion, réforme du LMD et gestion des ressources humaines – ont mis en évidence des points communs entre les systèmes algériens et français, notamment la mission de service public des universités. L'analyse du premier thème a soulevé des interrogations sur le mode de recrutement, la gestion du budget, le développement d'un dialogue de gestion, la mise en place d'indicateurs...

Sur la réforme du LMD, les participants se sont interrogés sur la poursuite simultanée de deux systèmes, l'ancien et le nouveau, sur les adaptations à prévoir selon les établissements ainsi que sur la nécessité de l'ouverture de l'université à son environnement et de l'implication du secteur professionnel dans cette réforme. Pour ce qui est de la gestion des ressources humaines, c'est la souplesse du système français qui a été soulignée. Tous les participants sont repartis convaincus qu'il faut sans doute chercher à transposer cette « nouvelle culture » dans les universités algériennes, en développant des organigrammes en termes d'objectifs et de missions, en travaillant sur l'évaluation et la formation des personnels. Le bilan, très positif, de cette formation ouvre des perspectives de coopération : approche par établissement et par type d'établissement, accompagnement de la formation avec une alternance de cycles en France et en Algérie, démarches thématiques encore plus ciblées.

## ■ ACCOMPAGNEMENT DES RÉFORMES ÉDUCATIVES

### Enseignement supérieur

**Les universités du pourtour méditerranéen sont entrées à des degrés divers dans le processus de Bologne. Les pays du Sud recherchent un accompagnement dans les domaines de la réforme de leur haut encadrement administratif et de l'assurance qualité. Pour faciliter la mobilité de leurs étudiants, elles ont également besoin de certifications en langues étrangères internationalement reconnues.**

#### MAROC

#### Evaluation de l'Université Mohamed V Agdal

■■■ Coordonnée par l'université elle-même, en partenariat avec le ministère marocain de l'Éducation et le CIEP, l'évaluation institutionnelle de l'Université Mohamed V Agdal a permis d'élaborer des mécanismes internes d'assurance qualité, pour accompagner notamment la mise en œuvre de la réforme et l'introduction du LMD (Licence-Master-Doctorat). Elle a servi de modèle pour la mise en place du système d'évaluation de l'enseignement supérieur marocain.



#### CERTIFICATIONS

#### Le TCF, un outil de mobilité pour les étudiants

■■■ L'établissement est chargé de l'organisation de l'épreuve linguistique accompagnant la sélection des étudiants étrangers. Cette question intéresse plus particulièrement les trois pays du Maghreb dans lesquels de nombreux étudiants souhaitent entamer ou poursuivre des études supérieures en France. Ainsi en 2007, 12 000 candidats ont passé le Test de connaissance du français (TCF) en Algérie, 6 800 au Maroc et 2 000 en Tunisie. Les étudiants syriens viennent immédiatement après avec plus de 500 candidats au TCF. Les ressortissants du Maghreb constituent les nationalités les plus représentées dans les sessions du TCF organisées à travers le monde.

### Enseignement supérieur professionnel court

**La qualité des dispositifs d'enseignement supérieur à finalité professionnelle conditionne largement les résultats qui sont obtenus en matière d'emploi, de compétitivité mondiale et d'insertion sociale. Dans le bassin méditerranéen, tout ce qui concourt à améliorer la performance, la qualité, l'attrait de ces dispositifs de formation est une priorité politique qui fait de l'articulation entre le système éducatif et le marché de l'emploi un enjeu de développement durable.**

#### TUNISIE

#### Modernisation de l'enseignement supérieur technologique

■■■ Le système des Instituts supérieurs d'études technologiques (ISET), créé en 1995, est caractérisé par une croissance rapide. Le nombre des établissements est passé de 12 à 27 sur tout le territoire tunisien. Il regroupe désormais près de 40 000 étudiants. Cette montée en puissance nécessitait un soutien méthodologique et institutionnel qui s'est concrétisé par un projet sur fonds de solidarité prioritaire (FSP) confié à 4 partenaires : le Pôle universitaire européen de Lorraine, IUT Consultants, l'Assemblée des directeurs d'IUT et le Centre international d'études pédagogiques. Moteur de modernisation structurelle, ce programme avait pour objectif un meilleur ancrage régional des instituts, l'ajustement de l'offre de formation aux besoins du marché de l'emploi, le renforcement des pratiques pédagogiques de professionnalisation par la formation initiale et continue des personnels enseignants et de direction, le développement de l'offre potentielle d'expertise technologique en direction des entreprises.

#### CONFÉRENCE INTERNATIONALE

#### L'enseignement supérieur professionnel court : un enjeu de développement

■■■ Le CIEP participe à la réflexion sur la réforme et la professionnalisation de l'enseignement supérieur court des pays du bassin méditerranéen en organisant des actions d'échanges d'expériences entre les décideurs de politiques publiques. En 2005, l'établissement a organisé en partenariat avec la Banque mondiale, l'UNESCO, les ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale, une conférence internationale qui a permis à trois hauts responsables de l'enseignement supérieur (le directeur général des études technologiques de Tunisie, le vice-ministre de Syrie et le directeur des enseignements supérieurs du Maroc) de rencontrer leurs homologues de 23 autres pays. Plusieurs problématiques ont été abordées : la volatilité du marché de l'emploi, l'accélération technologique, la globalisation, le financement, l'exigence de flexibilité, l'évaluation, la reconnaissance et la qualité des enseignants. Ces questions, au cœur des préoccupations du CIEP comme espace de réflexion sur l'éducation et le développement, sont toujours d'actualité.

## Enseignement secondaire

**Le CIEP accompagne les réformes éducatives que conduisent nombre de pays du bassin méditerranéen en matière d'enseignement secondaire, tant pour l'enseignement général que pour l'enseignement technique et professionnel. L'établissement concourt également à la création de réseaux européens méditerranéens avec ses homologues espagnols, italiens et maghrébins afin de valoriser l'expertise locale et de proposer des réponses communes aux appels d'offres dans le domaine de l'éducation.**

### LIBAN

#### Formation continue et élaboration d'outils d'évaluation

■ ■ ■ Dans le cadre d'un programme financé par l'Agence française de développement, le CIEP a participé à la constitution d'un réseau documentaire au Liban dans le cadre de la mise en place d'un dispositif permanent de formation continue qui concernait l'enseignement du second degré. Six centres de ressources répartis dans tout le pays sont devenus des « Maisons des enseignants » travaillant à l'élaboration d'outils communs et au développement d'une culture de l'information.

En 2008, le CIEP participe également à un autre projet au Liban, financé par la Banque mondiale. Ce programme qui associe l'ensemble des acteurs du système éducatif libanais a pour objectif l'élaboration d'outils d'évaluation pour améliorer la formation continue des enseignants du primaire et du secondaire public et la formation de formateurs.

### ALGÉRIE

#### Appui à la qualité du secteur éducatif

■ ■ ■ Le CIEP vient d'être retenu pour participer à la réalisation d'études préalables à la réforme de l'enseignement secondaire en Algérie, projet financé par l'Agence française de développement. Ces études porteront tant sur le fonctionnement des lycées, les matériels didac-

tiques, les équipements technico-pédagogiques en conformité avec les nouveaux programmes et les équipements pédagogiques que sur la formation en « gestion administrative et ressources humaines » des cadres des services centraux de l'éducation nationale.

### TUNISIE

#### Ecoles des métiers : valorisation de la filière professionnelle

■ ■ ■ Dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel et dans le cadre d'un accord de coopération conclu en 2004 entre la Tunisie, le Luxembourg et la France, le CIEP participe au renforcement de la capacité institutionnelle des Ecoles des Métiers en améliorant leurs compétences pédagogiques et managériales. Ce projet vise à prendre en compte les besoins spécifiques du marché de l'emploi et à contribuer à une intégration plus forte de l'école dans son environnement socioprofessionnel. Par l'instauration de systèmes de validation et de reconnaissance, par la mise en œuvre de passerelles et de règles d'équivalence, il doit permettre de valoriser les Ecoles des Métiers dans le dispositif national de formation professionnelle en Tunisie afin d'en faire une filière de formation à part entière, conduisant l'élève soit à une intégration dans la vie active, soit à la poursuite de ses études.

#### Organisation de séminaires

Grâce à ses différents partenariats euro-méditerranéens, le CIEP organise séminaires, colloques et rencontres, notamment en 2008 des rencontres éducatives euro-méditerranéennes (financement bilatéral franco-tunisien) et le lancement d'études dans six pays sur l'approche par compétences avec des experts du Sud (financement multilatéral), destinées à alimenter la réflexion des politiques publiques en éducation.



## Modernisation des instituts technologiques en Syrie

Interview de M. Abdulrazzak Cheikh Issa, ancien vice ministre de l'enseignement supérieur, président de l'Université privée de Qalamoun (Syrie).

Quelle est la spécificité des Instituts technologiques de Syrie ?

Ces établissements ont été créés à l'époque où l'Etat était l'unique pourvoyeur d'emplois.

Les entreprises publiques absorbaient alors tous les diplômés de

l'enseignement supérieur. Les Instituts ne constituaient qu'un second choix pour l'orientation des bacheliers, à l'exception des filières informatique et dentaire. Il me fallait donc agir. Nous avons, avec nos partenaires français et allemands, fait un diagnostic approfondi et travaillé à la formulation d'un plan de modernisation adapté. Les 34 instituts dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur ont constitué à eux seuls un échantillon représentatif pour un projet pilote de réforme.

Le projet Tempus concernant la modernisation des instituts s'est achevé en 2007. Qu'a-t-il apporté à l'enseignement supérieur professionnel court en Syrie ?

Tout d'abord une méthodologie de travail innovante fondée sur la participation active des personnels des Instituts. Les travaux ont contribué à la modernisation fonctionnelle et à la réforme structurelle des Instituts. La démarche validée à toutes les étapes par les experts européens et les autorités syriennes a conduit à l'élaboration d'un document d'orientation stratégique. Ce travail collaboratif a permis de jeter les bases d'un réseau d'établissements.

Quel est le point le plus sensible dans ce type de projet ?

La difficulté majeure est la définition des investissements et des mesures politiques nécessaires pour obtenir des résultats en matière d'emploi des jeunes diplômés, d'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises.

En conclusion, je voudrais dire que la coopération euro-méditerranéenne représente une aide importante, qui permet à la lumière d'expériences européennes significatives et de l'analyse de situations locales, de réfléchir ensemble à des solutions adaptées au contexte dans lequel les pays méditerranéens sont amenés à faire seuls leurs propres choix stratégiques de réforme.



## Le CIEP et l'enseignement du français...

### ... au Maroc

■ Dans le cadre d'un projet d'appui à l'enseignement du français financé par le ministère français des Affaires étrangères et européennes et le ministère marocain de l'Éducation, le CIEP participe à la rénovation des formations en français dispensées par les centres de formation des enseignants des premier et second degrés et à la création de pôles de compétences.

### ... au Liban

■ Le CIEP est intervenu en réponse à une demande des partenaires libanais ainsi qu'à une stratégie spécifique mise en œuvre par le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France. Le projet porte sur l'amélioration des pratiques pédagogiques et linguistiques des enseignants libanais de français et des disciplines linguistiques dans le cadre du projet d'établissement, l'objectif étant de contribuer à la bonne utilisation du français et à son maintien comme langue d'éducation, de communication, de travail et d'accès à la culture francophone.

### ... en Algérie

■ L'établissement apporte une expertise au Centre d'enseignement intensif des langues (CEIL) et à l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediène d'Alger. Il intervient dans le cadre de l'action menée en faveur du français dans les établissements d'enseignement supérieur ainsi que dans celui de la restructuration des Centres d'enseignement intensif des langues. Il accompagne également le développement de la formation initiale et continue et apporte son concours à l'élaboration d'une nouvelle offre de cours pour les centres culturels français (CCF), dans le cadre d'une convention avec le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France.



#### CIEP infos

1, avenue Léon-Journault  
92318 Sèvres cedex  
France  
Tél. : 33 (0)1 45 07 60 00  
Fax : 33 (0)1 45 07 60 71

Directeur de la publication Tristan Lecoq  
Rédaction Service du développement  
et de la communication  
Maquette Alain Chevallier  
Imprimeur Delcambre  
N°ISSN : 1250-002X | février 2008.

## ■ DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

### Evaluation et certifications

*Dans le domaine de l'enseignement du français, un certain nombre de pays font appel à l'expertise française que le CIEP peut mobiliser en tant qu'opérateur pour rénover ou développer leurs dispositifs de formation et leurs programmes. Ils ont également recours aux outils d'évaluation et de certification dont l'établissement assure la gestion administrative et pédagogique au nom du ministère français de l'Éducation, comme outils de pilotage dans la définition de leurs politiques linguistiques.*

#### L'évaluation de grands groupes, un outil de pilotage

■ ■ ■ Le CIEP apporte son concours aux pays du pourtour méditerranéen qui souhaitent évaluer de grands groupes d'étudiants ou d'enseignants afin de disposer d'outils de pilotage et de définir une politique linguistique.

C'est le cas de l'Égypte, qui a demandé au CIEP d'organiser, en 2003 et en 2006, des sessions du TCF dans le cadre du programme Formedia-Egypte mené par l'Ambassade de France au Caire. Le TCF a été proposé à plus de 1 000 enseignants de français dans toutes les régions du pays afin d'évaluer leur niveau de compétence en français. Cette expertise devrait amener à améliorer la pratique linguistique des enseignants, à rénover les objectifs et méthodes de formation et à préparer la réforme des cursus de langue.

Des analyses similaires ont été menées, dans le cadre d'autres projets de coopération éducative, notamment en Tunisie et au Maroc.



#### Le DELF et le DALF, des outils de politique linguistique

■ ■ ■ L'évaluation du niveau de français par le biais des diplômes nationaux de français langue étrangère, le Diplôme d'études en langue française (DELF) et le Diplôme approfondi de langue française (DALF), dans les pays du pourtour méditerranéen constitue un enjeu important en termes de politique linguistique. Largement diffusés dans la zone (12 000 diplômes par an), ils connaissent dans certains pays une croissance annuelle allant jusqu'à 49%. Quatre pays sont particulièrement représentatifs : l'Égypte, le Maroc, la Jordanie et l'Algérie. Ces examens n'ont plus à démontrer leur utilité pour les études (le DALF et le DELF niveau B2 dispensent de test linguistique d'accès à l'université) et dans la vie professionnelle. Un millier d'examineurs de la zone Euromed ont suivi les formations à l'habilitation pour le DELF et le DALF, ce qui a constitué la plus importante opération de formation continue de professeurs de français langue étrangère. De nombreuses réformes éducatives s'inspirent des contenus du DELF et du DALF ou s'appuient sur ce levier, dans un souci de recherche de qualité et de reconnaissance internationale.



### ALGÉRIE

#### Amélioration de la formation initiale et continue des enseignants de français

■ ■ ■ Dans le cadre de la réforme du système éducatif algérien et depuis la rentrée 2005-2006, le français est enseigné à partir de la troisième année d'enseignement primaire jusqu'au baccalauréat. Pour assurer cet enseignement, 45 000 professeurs de français sont actuellement mobilisés, soit 1 pour 150 élèves environ. Aujourd'hui, le déficit quantitatif de professeurs de français est évalué à environ 6 000 enseignants. De plus, nombre de ces enseignants n'ont pas reçu de formation adaptée et ne bénéficient pas toujours de formation continue.

Le programme, géré par un consortium rassemblant l'UFRM et le Groupement d'intérêt public Formation continue et insertion professionnelle de Créteil ainsi que le Centre de linguistique appliquée (CLA) de Besançon, vise à agir sur la formation initiale et continue des enseignants et la formation continue des inspecteurs de français et à conforter les pôles pédagogiques de référence : les Ecoles normales supérieures (ENS), l'Université de la formation continue (UFC) et l'Inspection générale de l'éducation nationale.

#### Le français dans la réforme du système éducatif algérien